



[Arrêté] : Interdiction absolue à tout type de locations touristique



Arrêté N°2020/SIDPC/SV/103 portant interdiction aux hébergements à vocation touristique de recevoir du public dans le département du Calvados jusqu'au 15 avril 2020 inclus

Veillez trouver ci-dessous le détail de l'arrêté

Arrêté interdiction de locations touristiques